

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-396/SG/CG portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons .

n° 73-396/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
9 mars 1973

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1973

Date du numéro
25 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons gérance libre, licence de 1er classe, accordée à Mme Beynetch Berehe Ifou, par décision n° 70-944/SG/AI, en date du 13 août 1970, est rapportée. Art. — Dérogation est accordée à M. Louzis Sultana, de nationalité hellénique, pour exploiter une licence de 1er classe au bar « Pile ou Face » dont elle est propriétaire, sis 18, avenue de Brazzaville à Djibouti.